



Sturgis Tours

15 jours / 13 nuits

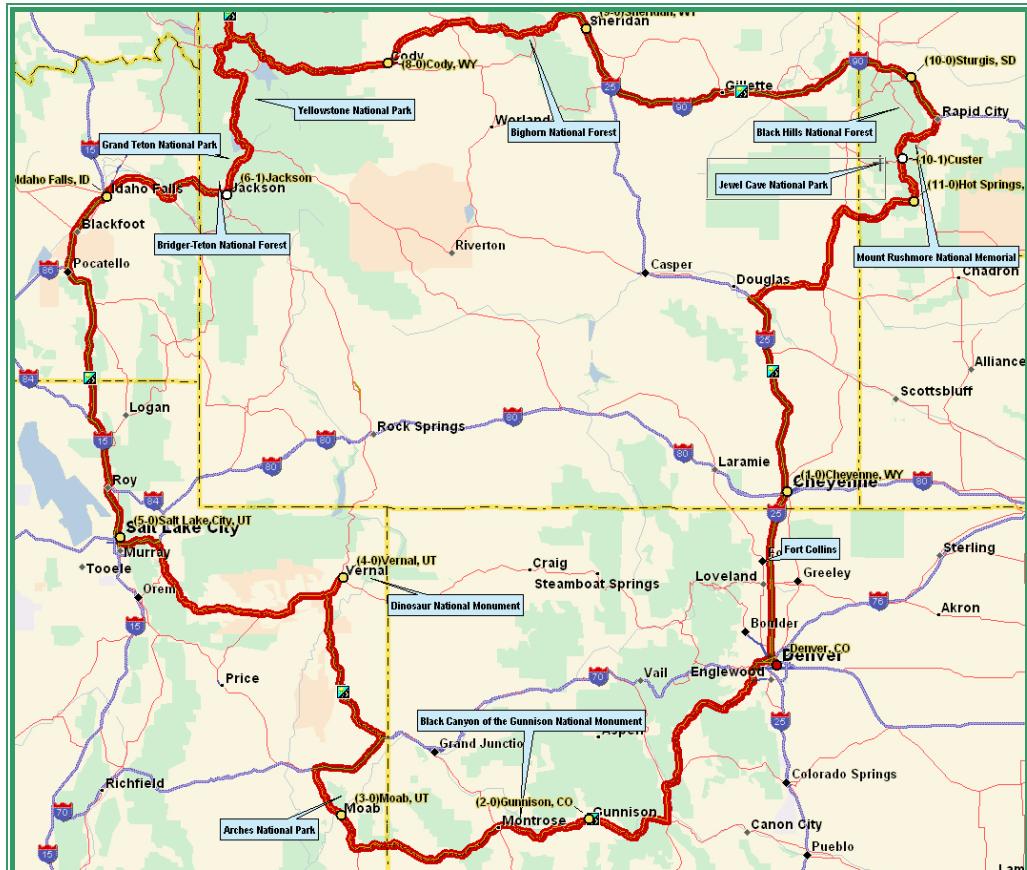
*Un circuit pour les amoureux de l'Amérique authentique
2.140 miles - 3.440 km*

Un tracé pour les passionnés d'aventures, d'animaux sauvages, dans l'univers du Far West, du Colorado aux Rocheuses, et de Sturgis aux plaines du Dakota du Sud, à travers les splendeurs du Mont Rushmore, de Yellowstone, de Grand Teton et d'Arches.

Denver, CO - Cheyenne, WY - Hot Springs, WY - Mont Rushmore Nat'l Park - Sturgis, SD

Sheridan, WY - Cody, WY - Yellowstone & Grand Teton Nat'l Park, WY - Driggs, ID

Salt Lake City, UT - Arches Nat'l Park, UT - Moab, UT - Black Canyon Nat'l Park, CO Denver, CO.



AMERICAN MOTORS TRAVEL – AMT PROMOTION SARL 8.000 €
www.american-motors-travel.fr – info@amtpromotion.fr

73, avenue Henri Ginoux 92120 Montrouge Tél. : 01.47.46.09.58 – Fax : 01.47.46.14.09

RCS Nanterre 441 869 187 00019 - Licence 092 02 0015 - RCP Generali France - Garantie Financière APS - APE 633Z





Programme

Jour 01

Hôtel « Best Western Dever Hotel » à Denver

Paris > Denver, CO

- Convocation des participants à l'aéroport de Paris Charles de Gaulle.
- Envol à destination de Denver.
- Arrivée le même jour en début de soirée.
- Formule « Autotour », prise du véhicule à l'aéroport.

Jour 02

100 miles / 161 km
Hôtel « La Quinta » à Cheyenne



Denver > Cheyenne, WY

- Le matin, transfert chez le loueur et prise des motos. Vérification du parcours et informations sur le voyage.
- Denver, capitale du **Colorado**, est l'un des plus grands carrefours aériens d'Amérique, et a gardé intact l'âme et l'énergie des hommes de l'Ouest.
- Route vers **Cheyenne** et visite de **Terry Bison Ranch**. Plus de 2.500 bisons vivent en liberté, dans des paysages immenses de la **Grande Prairie**.
- Déjeuner (non inclus) dans un petit resto ambiance très western.
- Arrivée à **Cheyenne** pour assister au folklore de l'Ouest : rodéo, duels de cowboy et danses indiennes, dans les demeures historiques du centre ville.

Jour 03

212 miles / 341 km
Hôtel « Best Western Sundowner Inn » à Hot Springs

Cheyenne > Hot Springs, SD

- Route vers le **Dakota du Sud**. Traversée des grandes plaines du **Wyoming**.
- Aux portes des **Black Hills** (Collines Noires), arrivée à **Hot Springs**, une source chaude naturelle pour laquelle **Sioux** et **Cheyenne** se sont battus.
- Le toboggan de **Evan's Plunge** vous fera plonger dans la plus grande piscine chauffée au monde. Visite de **Wind Cave National Park** (Grotte du Vent).

Jour 04

92 miles / 148 km
Hôtel « Best Western Sturgis Inn » à Sturgis



Hot Springs > Mount Rushmore Nat'l Park > Sturgis, SD

- Départ très tôt vers les **Black Hills**, terres sacrées des **Sioux**, en direction de **Custer National Park**.
- Visite des gigantesques constructions humaines, comme le **Crazy Horse Memorial** (monument à la gloire du grand chef de guerre des Indiens **Lakota** **Crazy Horse**) et le **Mount Rushmore** (monument à la gloire des présidents américains) illustrant de manière frappante la rivalité entre les deux cultures. Continuation vers **Rapid City**.
- Découverte du **Skyline Drive**, une vue panoramique de la ville d'où l'on aperçoit les mastodontes grandeur nature de **Dinosaur Park**. Arrivée à **Sturgis**, le rendez-vous des bikers.
- Pour tout fan de **Harley-Davidson**, **Sturgis** est le lieu mythique qu'il faut avoir vu au moins une fois dans sa vie. Chaque année à la mi-août, des dizaines de milliers de motos et de bikers s'y rassemblent pour un gigantesque festival qui dure plusieurs jours.



Jour 05

215 miles / 346 km

Hôtel « Best Western Sheridan Inn » à Sheridan

Sturgis > Black Hills > Sheridan, WY

- Route vers l'Ouest sur les pas de **Calamity Jane** à travers la région des **Black Hills**. Arrivée à **Deadwood** hantée par les redoutables gâchettes que furent **Wild Bill Hickock** et **Calamity Jane**.
- Visite du **Midnight Star**, détenu par **Kevin Kostner**, qui rappelle le film « **Danse avec les Loups** ».
- Continuation vers **Devil's Tower National Monument**, un énorme bloc stratifié de 264m de haut, où a été tourné « **Rencontres du troisième type** ».

Jour 06

145 miles / 233 km

Hôtel « **Buffalo Bill Village** » à **Cody**



Sheridan > Bighorns Mountains > Cody, WY

- Le matin, découverte du **Fort Phil Kearny** qui rappelle les batailles entre colons et indiens.
- Traversée des **Bighorns Mountains** se dressant brutalement au milieu du paysage vallonné du nord du **Wyoming**.
- A leurs pieds, ranchs et troupeaux de bétail s'étendent à perte de vue.
- Arrivée à **Cody**, la ville de **William Cody**, dit **Buffalo Bill**, visite du centre historique. Pendant l'été, **Cody** devient « la capitale mondiale du rodéo », avec un spectacle tous les soirs.

Jour 07

147 miles / 237 km

Hôtel « **BW Weston Inn** » à **West Yellowstone**



Cody > Yellowstone Nat'l Park > West Yellowstone, MT

- Départ à l'aube de **Cody** pour apercevoir les nombreux animaux sauvages comme le bison, l'élan, l'orignal (moose), les ours gris (grizzlis), les ours noirs et les loups flânant sur les bas côtés.
- Traversée du **Parc National de Yellowstone** l'une des plus belles merveilles du monde, d'est en ouest en direction de **West Yellowstone**. Soyez préparés pour une variété de conditions météorologiques à n'importe quel moment de l'année. Prenez plusieurs couches de vêtements et vous serez préparés pour des changements inattendus de conditions de température ou de météo.
- Arrivée à **West Yellowstone** en soirée.

Jour 08

99 miles / 159 km

Hôtel « **Best Western Teton West** » à **Driggs**



West Yellowstone, MT > Grand Teton > Driggs, ID

- Départ pour une nouvelle visite de **Yellowstone National Park** qui est situé sur un point chaud géothermique de la croûte terrestre. Il a environ 10000 geysers, des sources chaudes, des conduits à vapeur et des trous de boue. L'attraction la mieux connue de **Yellowstone** est « **Old Faithful** », un geyser qui entre en éruption toutes les 79 minutes.
- Découverte de **Grand Teton National Park**, la chaîne des **Tétons**, sculptée par les glaciers, s'élève brusquement, sans contrefort. Au pied de cet énorme massif de 64 km de long s'étendent de vastes prairies comprenant de nombreux lacs à l'eau limpide et traversées par la **Snake River** (la Rivière du Serpent) sur laquelle on peut faire du rafting. La ligne de crêtes doit son nom à un groupe de trappeurs français qui explorèrent la région en 1819 et songèrent à des tétons féminins en découvrant les 3 plus hauts sommets du parc.



Jour 09

211 miles / 339 km

Hôtel « Shilo Inn » à Salt Lake City

Driggs, ID > Salt Lake City, UT

- ➡ Route pour l'**Utah** avec la visite de **Salt Lake City**, la capitale historique des **Mormons** depuis 1847. Admirez le monument « *This Is The Place* » ainsi que « *Church Of The Letter* » qui accueille le **Temple Mormon** et le **Tabernacle Mormon**.
- ➡ Découvrez aussi le magnifique lac de sel (**Great Salt Lake**) qui domine le nord-ouest et qui est entouré par une centaine de milles (160 km) de plaine de sel, reste d'un lac encore plus grand.

Jour 10

172 miles / 277 km

Hôtel « Best Western Dinosaur Inn » à Vernal



Salt Lake City > Dinosaur Nat'l Monument > Vernal, UT

- ➡ Départ de **Salt Lake City** en direction de **Vernal** pour découvrir **Dinosaur National Monument** qui s'étend au cœur de canyons sauvages et déchiquetés formés par le **Green** et **Yampa Rivers**. Il abrite le plus important dépôt du monde de fossiles de dinosaures, de tortues et de crocodiles. Les squelettes de ces animaux, qui vivaient dans la région il y a 140 millions d'années, furent probablement emportés lors d'une inondation et déposés sur un banc de sable où ils furent recouverts par 2 000 mètres de graviers et de sédiments. Avec le temps, l'érosion pétrifia les ossements. Une route panoramique traverse des canyons jusqu'à **Harpers Corner** d'où un sentier mène à un promontoire qui domine de 760 m les **Green** et **Yampa Rivers**, offrant de magnifiques points de vue.

Jour 11

208 miles / 335 km

Hôtel « Big Horn Lodge » à Moab



Vernal > Arches Nat'l Park > Moab, UT

- ➡ Route en direction de **Moab** tout en découvrant **Arches National Park**.

- ➡ Visite d'**Arches National Park**, où ce parc mérite vraiment d'être visité. On y trouve le plus grand nombre d'arcs et d'autres formations rocheuses dues à l'érosion par le vent, les rivières et le gel. De grands films comme « *La Dernière Croisade* » ou « *Thelma et Louise* » doivent de magnifiques scènes à cette très belle réserve naturelle. **Arches** se trouve juste à côté de **Canyonlands** et de **Moab**, base idéale pour des excursions sur le **Colorado**. Plein de bonnes raisons, donc, de visiter ce site.

- ➡ Arrivée à **Moab**, petite ville sympathique située au cœur d'une région encore sauvage. Après premier un boom dû à l'uranium, elle est devenue la capitale touristique du secteur grâce à la proximité d'**Arches** et de **Canyonlands**. Seule ville de l'**Utah** posée près du **Colorado**, elle est tout indiquée pour des excursions sur le fleuve mythique. Attractif une population jeune, elle est toujours très animée.





Jour 12

198 miles / 319 km

Hôtel « Quality Inn » à Gunnison



Moab > Black Canyon Nat'l Park > Gunnison, CO

- Le matin, pour les téméraires, départ pour **Arches** avant l'aube pour assister au lever du soleil.
- Découverte de **Black Canyon**, superbe endroit au charme surnaturel. Depuis deux millions d'années, la rivière **Gunnison** a creusé le canyon sur une longueur de 85 km, créant une gorge de 762 m de profondeur, dominée par des ombres noires comme l'encre.
- Arrivée à **Gunnison** en soirée et visite de la ville.

Jour 13

208 miles / 335 km

Hôtel « Best Western Denver Hotel » à Denver

Gunnison > Denver, CO

- Départ pour **Denver** via la jolie petite ville de **Golden**, nichée dans une vallée resserrée et verdoyante.
- Denver**, la capitale du **Colorado**, est un centre métropolitain tentaculaire sur les grandes plaines au pied oriental des **Montagnes Rocheuses**. La ville se trouve à une altitude de plus de 1525 m soit environ à un mille au-dessus du niveau de mer. Il y a une zone commerciale prospère avec beaucoup d'occasions de faire des courses, de divertissements, d'événements culturels et sportifs.
- Visite de la tombe et du musée du très célèbre **Buffalo Bill**.

Jour 14

Denver > Paris CDG

- Le matin, remise de la moto et transfert à l'aéroport (formule « Accompagnée » et « Mototour »)
- Envol à destination de Paris.
- Dîner et nuit à bord.

Jour 15

Paris CDG

- Petit déjeuner à bord.
- Arrivée en début de matinée à l'aéroport de Paris Charles de Gaulle.

LES DATES DE DEPART EN « FORMULE ACCOMPAGNEE » :

Du samedi 16 juin au samedi 30 juin 2012

Du lundi 13 aout au lundi 27 aout 2012



Conditions de vente

Produit : Sturgis Tours – 15 jours / 13 nuits

Prix par personne, en formule :	Accompagnée	Mototour	Autotour
Forfait Pilote ou Conducteur	4.320,00 €	3.620,00 €	2.550,00 €
Forfait Passager	2.830,00 €	2.120,00 €	2.120,00 €
Réduction 3 ^{ème} personne dans la chambre	- 180,00 €	- 180,00 €	- 180,00 €
Réduction 4 ^{ème} personne dans la chambre	- 270,00 €	- 270,00 €	- 270,00 €
Supplément E.VIP (réduit la franchise à 1.000\$)		120,00 €	
Supplément chambre individuelle		670,00 €	
Supplément aérien « Vacances Scolaires – toutes zones »		100,00 €	

Ces prix comprennent :

- Le transport aérien Paris > Denver > Paris, en classe économique, sur vols réguliers, sur la Cie Air France/Delta Air Lines ou US Airways,
- Les taxes d'aéroport, de sécurité 90 € et la nouvelle surcharge Q (hausse du carburant) 240 €,
- Le logement dans des hôtels mentionnés au programme ou similaire, en chambre double, taxes et services hôteliers,
- Formule « Accompagnée & Mototour » : 12 jours de location d'une Harley-Davidson, prise et rendue à Denver, CO en kilométrage illimité, toutes les taxes (locales & environnementales), pour deux personnes, l'assurance VIP et la préparation de la moto.
- Formule « Autotour » : 13 jours de location d'une voiture Cat. C4 « Compact Car » prise et rendue à l'aéroport Denver, CO en kilométrage illimité, occupée par deux, trois ou quatre personnes, les assurances (CDW, EP) et toutes les taxes (locales, aéroport et surcharge states),
- Formule « Accompagnée » : les services d'un accompagnateur professionnel bilingue, en voiture, durant le circuit, pour la logistique (aérien, hôtels, transport des bagages et l'organisation des pique-niques pour les déjeuners).
- Pour toutes les formules : un carnet de voyage complet (carte, programme détaillé, guide, etc.).

Ces prix ne comprennent pas :

- Tous les repas (petit-déjeuner, déjeuner et dîner), les boissons et frais de nature personnelle,
- Les transferts de l'aéroport à l'hôtel et vice-versa,
- Formule « Accompagnée & Mototour » : L'essence, la caution de 500 \$, la franchise de 2.000 \$
- Formule « Autotour » : L'essence et les assurances complémentaires,
- Les assurances : annulation, bagages, rapatriement, maladie et frais médicaux (sauf si règlement avec une carte bancaire Visa « Premier » ou Master Card « Gold »).
 - Option 1 - Annulation : 3,3% du montant total du voyage
 - Option 2 - Complémentaire carte bancaire : 3,8% du montant total du voyage
 - Option 3 - Tous Risques : 4,8% du montant total du voyage

En option :

- Moto : L'assurance EVIP (réduit la franchise à 1.000\$ et prend en charge les frais d'une crevaison) : 10,00 € par jour,
- Moto : L'assurance SLI (responsabilité civile du conducteur à hauteur d'un million de dollars) : 13,00 € par jour,
- Moto : L'assurance PAI/PEC (remboursement en cas de vol des effets personnels jusqu'à 525,00 \$) : 5,00 € par jour,
- Moto/Auto : La location d'un GPS Garmin : 15,00 € jour,
- Road Book personnalisé : 70,00 €.

Supplément « Formule Accompagnée » (si groupe inférieur à 16 personnes) :

- Groupe de 14 personnes : supplément de 50 € par personne
- Groupe de 12 personnes : supplément de 120 € par personne
- Groupe de 10 personnes : supplément de 210 € par personne



Ce qu'il faut savoir

Formalités :

- Pour les ressortissants français, pas besoin de visa pour un séjour de moins de 90 jours, sous condition d'arriver par un transporteur aérien ayant signé le programme « *Exemption des Visas* ».
- Pour faire la demande d'autorisation de voyage aux États-Unis, les voyageurs se connecteront au site Internet de l'**ESTA** (<https://esta.cbp.dhs.gov>) et rempliront un formulaire en ligne qui est l'équivalent du I-94W qui doit être rempli actuellement à bord, avec des informations personnelles et relatives à leur voyage. La demande d'autorisation devra être faite au plus tard 72 heures avant le départ. L'ESTA a cependant été conçu pour autoriser des voyages de dernière minute. (14\$ par demande).
- Vous devez être en possession d'un passeport individuel à lecture optique émis avant le 26 octobre 2005 ou d'un passeport individuel biométrique ou électronique.

Transport Aérien :

- Comme pour les autres éléments de votre voyage, nous tenons plus que tout à vous apporter le meilleur service possible et en toute transparence.
- Pour cela, nous travaillons principalement avec 2 Compagnies Aériennes régulières : **Delta Air Lines/Air France**, en *Code Share* (partage de vol) via *Atlanta, Boston, Cincinnati, New York & US Airways* via Philadelphie.
- Nous pouvons également obtenir des **vols directs**, en fonction de votre date d'inscription et des disponibilités aériennes, sans escale sur Chicago, Los Angeles, San Francisco, etc.

Hôtels :

Il s'ont communiqués à titre indicatif sous réserve de disponibilité.

- Pour vous assurer le meilleur confort, nous travaillons depuis de nombreuses années en exclusivité avec la 1^{ère} chaîne mondiale d'hôtellerie « **Best Western International** », ainsi qu'avec la chaîne « **Choice Hotels International** » qui représente les hôtels *Quality Inn, Comfort Inn, Sleep Inn, Clarion*, etc.
- Nous travaillons aussi avec des hôtels de catégorie 4 et 5 étoiles et à Las Vegas, NV nos hôtels sont situés sur le Strip (Las Vegas Boulevard).
- Tous les hôtels que nous vous proposons sont équipés d'une piscine et la plupart offrent les petits déjeuners continentaux.

Températures moyennes :

Variées et très changeantes selon la saison et la région où on se trouve, les États-Unis offrent un climat très varié de sa frontière avec le Canada jusqu'aux régions les plus tropicales voisines du Mexique, du froid des Grands Lacs aux températures extrêmes des déserts du Nevada ou du Colorado.

MOIS	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Albuquerque (New Mexico)	2	4	8	14	18	24	26	25	21	15	7	3
Anchorage (Alaska)	-11	-7	-5	2	7	12	14	13	9	2	-5	-10
Atlanta (Georgia)	7	9	11	16	21	25	27	26	23	17	11	7
Boston (Massachusetts)	-1	-1	3	9	15	20	13	22	18	13	6	0
Buffalo (New York)	-4	-5	0	6	12	18	21	20	16	11	4	-3
Chicago (Illinois)	-3	-2	3	9	15	21	24	23	18	13	4	-2
Cincinnati (Ohio)	2	3	7	13	19	24	27	25	22	15	8	3
Dallas (Texas)	8	10	14	18	23	28	30	30	26	20	13	9
Denver (Colorado)	-2	0	2	8	14	18	23	22	17	10	3	0
Detroit (Michigan)	-3	-2	2	9	15	21	23	22	18	12	4	-1
Honolulu (Hawaii)	22	22	22	24	25	26	26	26	25	25	24	23
Houston (Texas)	12	14	16	20	24	28	29	29	27	22	16	13
Kansas City (Kansas)	0	2	7	13	19	25	27	27	22	16	7	2
Las Vegas (Nevada)	6	9	13	18	23	29	33	31	27	20	13	7
Los Angeles (California)	13	14	15	16	18	19	20	22	22	20	17	14
Memphis (Tennessee)	5	7	12	17	22	26	28	27	24	18	11	7
Miami (Florida)	20	20	22	24	26	27	28	28	27	26	22	20
Minneapolis (Minnesota)	-10	-7	-2	7	15	20	23	22	16	9	0	-5
New Orleans (Louisiana)	13	14	16	20	24	27	28	28	26	22	16	13
New York (New York)	0	1	5	11	17	22	25	24	21	16	9	2
Orlando (Florida)	15	16	19	21	25	26	27	27	23	19	16	16
Philadelphia (Pennsylvania)	0	1	5	11	17	22	25	24	20	13	7	1
Phoenix (Arizona)	12	13	17	20	25	31	34	32	29	23	16	12
Portland (Oregon)	5	6	8	12	14	17	20	20	17	13	8	5
St Louis (Missouri)	2	2	6	13	18	23	26	26	22	15	7	2
Salt Lake City (Utah)	-3	0	4	10	15	19	25	14	18	12	4	0
San Francisco (California)	10	11	12	14	15	16	17	17	18	16	13	10
Seattle (Washington)	3	5	7	10	13	16	18	18	16	11	7	5
Washington (DC)	2	3	7	13	19	23	26	25	21	15	9	4

Carnet de voyage :

Environ un mois avant votre départ, nous vous remettrons un **carnet de voyage** complet comprenant : guide touristique et pour la Route 66 : « **le Petit Futé** », infos pratiques, étiquettes de bagages, vouchers (bon d'échanges), etc.

Budget Prévisionnel (Information non contractuelle) :

- Repas** : Petit déjeuner américain 08/12\$, déjeuner (fast food) 10/15\$, dîner (Steakhouse) 20/30\$. Soit de 40 à 60\$ par jour.
- En plus des taxes, il faut ajouter le service (*tip ou gratuity*), donc prévoir 15 % en plus ...
- Essence** : Pour un gallon (3,80 litres) compter entre 3 et 4 \$. Exemple pour un circuit à moto de 2.000 miles : 160\$ (environ 120€)
- Parcs Nationaux** : Afin d'éviter de dépenser 25\$ environ à chaque entrée, il est vivement conseillé de se procurer le « **Annual Pass** », 80\$ par véhicule, qui donne un accès illimité à tous les parcs nationaux (excepté *Monument Valley*).



Location Moto ou Trike :

- Age minimum 21 ans - Permis National Moto. Pas de minimum de durée.
- Accès au Mexique interdit sans autorisation écrite et signée de notre centre de location. Il est déconseillé de traversée la Vallée de la Mort du mois de juin à août, en raison des très fortes chaleurs.
- **Equipement :** Elles sont toutes équipées de sacoches, pare-brise et d'un appui dos (sauf les *Dyna*). Un **Casque Jet** aux normes DOT est **fournis** sur place. Des **consignes** sont prévues en station, **sans frais**, pour laisser votre excédent de bagages.
- **Les modèles Harley-Davidson 1584cc:** *Electra Glide, Road King, Heritage Softail & Springer, Softail Custom, Springer, Fat Boy, Street Glyde, Dyna Low Rider, Fat Boy*, etc ...
- **Les autres marques :** **BMW R1200 RT et Honda Goldwing** à Las Vegas, Los Angeles, Jackson, Salt Lake City, San Francisco, Washington Orlando & Miami. **Honda** (*Chicago, Dallas, Springfield, Santa Monica*) et **BMW** (*Phoenix et Palm Springs*). **Triumph** uniquement à Albuquerque, Chicago, Las Vegas, Los Angeles, Salt Lake City, Miami & Orlando. **Trike Honda ou Harley:** Las Vegas, Los Angeles, Salt Lake City (avec permis moto), Miami & Orlando.
- Pour connaitre tous les points de location, nous consulter.
- **Carte de crédit internationale obligatoire** pour la caution de 300 ou 500 \$ (Visa, American Express, Master Card, etc.) au même nom et prénom que le permis de conduire du conducteur principal.
- Elles sont toutes louées en kilométrage illimité et avec les assurances « **VIP Insurance** » (franchise de 2.000 \$ et caution à 500\$) ou en option « **Enhanced VIP** » (qui réduit la franchise à 1.000 \$ et la caution à 300\$).

Les transferts de l'hôtel au magasin et vice versa sont assurés par le loueur.

Départ pour les Formules « Mototour & Autotour » :

Location Auto :

- Alamo est notre partenaire aux Etats-Unis & Canada et l'un des leaders mondiaux en matière de location de véhicules. Avec des bureaux dans la plupart des aéroports, des véhicules en parfait état, un personnel compétent et réactif ainsi que des services irréprochables.
- **Le conducteur principal** doit être âgé d'un minimum de 25 ans avoir un permis de conduire national de plus de 2 ans ainsi qu'une carte bancaire internationale au même nom et prénom que le permis de conduire et de la réservation. Possibilité avec un supplément pour les personnes âgées de 21 à 25 ans.
- Les véhicules sont loués par tranche de 24 heures, pris le jour de votre arrivée, à l'aéroport et rendus le jour de votre départ à l'aéroport.
- **Formule « Fully Inclusive » :** Kilométrage illimité, les assurances essentielles « CDW » et « EP », toutes les taxes (fédérale, locale, surcharge taxe et aéroport), l'assistance 24 heures/24. Conducteur(s) additionnel(s) en option.
- Seule la catégorie et non un modèle précis de véhicule est garantie.
- **Les frais d'abandon (One Way Fee)** peuvent s'appliquer lorsque le véhicule est rendu dans un autre ville ou état.
- Ces suppléments hors taxes sont à régler sur place en dehors des cas d'aller simples gratuits (Californie & Floride) sont de :
 - De 0 à 200 miles = 100\$
 - De 201 à 500 miles = 150\$
 - De 501 à 1000 miles = 300\$
 - Au delà de 1000 miles = 500\$.
- **Exemple :** Prise du véhicule à Chicago, IL et rendue à Los Angeles, CA (Route 66) le montant est de 500,00\$ + les taxes.

LES DATES DE DEPART EN « FORMULE ACCOMPAGNEE » :

• Du samedi 16 juin au samedi 30 juin 2012

• Du lundi 13 aout au lundi 27 aout 2012

Conditions Particulières

L'inscription à l'un des voyages implique l'adhésion à l'ensemble des conditions générales et particulières.

L'inscription / Règlement - L'inscription ne devient effective qu'après versement à titre d'acompte d'une somme au moins égale à 30% du montant total du voyage (sauf disposition spécifique). Le paiement du solde du montant total du voyage devra être effectué au plus tard 30 jours avant la date de départ. Dans le cas contraire, le voyage est considéré comme annulé et le client encourt de ce fait, les frais d'annulation tels que prévus au chapitre annulation.

Prix - Les prix indiqués dans ce cahier des prix, Internet, brochure ou devis sont forfaitaires. Ils comprennent, outre les prestations décrites dans les programmes et tableaux de prix, nos propres services au titre de la conception et de la réalisation des circuits, ainsi que la rémunération des différents prestataires de services. Ils sont valables du 01 janvier au 31 décembre 2012 et ont été établis sur la base des conditions économiques en vigueur le 20 juillet 2011 ou à la date du devis pour les voyages sur mesure. *En cas de modification de ces conditions et notamment de celles relatives aux taux de change du dollar américain (1 USD = 0,70 €), ou du dollar canadien (1 CAD = 0,76 €) ou du rand sud-africain (1 ZAR = 0,10 €) et tarifs aériens, nous nous réservons le droit de modifier les prix de vente avec un préavis de 30 jours par rapport à la date de départ. En cas de hausse, le client est en droit d'annuler son voyage, sans frais, si l'augmentation est supérieure à 10%. Si l'augmentation est inférieure à 10%, les frais d'annulation normaux seront appliqués.*

Assurances : Pour nous conformer à la nouvelle législation, nous n'avons pas inclus dans nos tarifs le coût des assurances : annulation, bagages, assistance rapatriement, maladie et frais médicaux que nous vous proposons en option.

Location de la moto : Nos centres de location peuvent substituer le modèle confirmé par un modèle se rapprochant le plus.

En vertu de l'article R211-14 du Code du Tourisme - régissant les activités et professions du tourisme en ce qui concerne l'organisation de la vente de voyages et de séjours.

Article R211-5. Sous réserve des exclusions prévues aux a et b du deuxième alinéa de l'article L.211-8, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-6. Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que:

1. La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés;
2. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil;
3. Les repas fournis;
4. La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit;
5. Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement;
6. Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix;
7. La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ;
8. Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde;
9. Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-10;
10. Les conditions d'annulation de nature contractuelle;
11. Les conditions d'annulation définies aux articles R.211-11, R.211-12 et R.211-13;
12. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur;
13. L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

Article R211-7. L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d' modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

Formalités - Pour les ressortissants français, pas besoin de visa, sauf Cuba, mais vous devrez être en possession d'un passeport individuel à lecture optique émis avant le 25 octobre 2005 ou d'un passeport individuel biométrique/électronique.

- **Voiture** : vous devrez être âgé au minimum de 25 ans et avoir un permis de conduire de plus de 2 ans.

- **Moto** : vous devrez être âgé de plus de 21 ans, vous devez impérativement être en possession d'un permis de conduire national.

Carte bancaire internationale obligatoire au même nom et prénom que le permis de conduire du conducteur/pilote principal.

Annulation/Modification - Toute annulation ou modification du fait du client entraînera les frais suivants :

- Plus de 45 jours avant le départ : 20% du montant total du voyage
- De 44 à 21 jours avant le départ : 40% du montant total du voyage
- De 20 à 8 jours avant le départ : 70% du montant total du voyage
- Moins de 7 jours avant le départ : 100% du montant total du voyage

Durée de la location : La durée de location d'une auto ou d'une moto est calculée par période de 24 heures. Au-delà, les heures supplémentaires seront réglées sur place au tarif local en vigueur.

Hôtellerie : Il est de règle internationale de libérer les chambres vers midi. Les chambres sont prévues normalement avec 1 ou 2 lits (pas de chambre à 3 lits). Les chambres individuelles ne peuvent être assurées que très exceptionnellement.

Réclamations : Toute réclamation relative à un voyage doit nous être adressée par pli recommandé avec accusé de réception dans les 30 jours qui suivent le retour des clients. Passé ce délai, le dossier ne pourra être pris en compte.

Conditions Générales de Vente

Caution & Franchise, en fonction du type d'assurance :

- **USA** : VIP : caution 500 USD - franchise 2.000 USD
E-VIP : caution 300 USD - franchise 1.000 USD
- **CANADA** : caution & franchise 2.000 à 3.000 CAD
- **AFRIQUE DU SUD** : caution & franchise 10.000 ZAR
- **ARGENTINE** : caution & franchise 3.000 USD
- **CUBA** : caution & franchise 1.500 EUROS
- **MAROC** : caution & franchise 1.200 EUROS
- **MEXIQUE** : caution & franchise 1.000 USD

Minimum de participants : Les prix indiqués dans ce cahier ou sur le site Internet ont été établis sur la base d'un minimum :

- **Formule « Accompagnée »** : établis sur la base de 8 motos (16 personnes). Nos départs sont garantis avec un minimum de 5 motos (10 personnes).
 - Si le groupe est de 7 motos (14 personnes) à 5 motos (10 personnes) : le client accepte, sans réserve, l'augmentation correspondant à la répartition du coût de l'accompagnateur,
 - Si le groupe est inférieur à 5 motos (10 personnes), 45 jours avant votre départ, nous vous proposerons de changer de date ou de maintenir ce circuit en formule « Mototour » sans accompagnateur ou alors le remboursement total, sans frais, des acomptes.

- **American Events Tours** avec un accompagnateur : de 30 participants. Au cas où ce nombre ne serait pas atteint, nous nous réservons le droit d'annuler le voyage au plus tard 45 jours avant la date de départ ou d'augmenter nos tarifs à raison de 10% du montant total du voyage au plus tard 30 jours avant la date de départ.

Prestations non utilisées : Toutes prestations non utilisées ne seront pas remboursées

Article R211-9. L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-10. Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-13, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-11. Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception : - soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées; - soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-12. Dans le cas prévu à l'article L. 211-15, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-13. Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis : - soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ; - soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.